



L'AGENCE  
DES COOPÉRATIVES  
D'HABITATION

THE AGENCY  
FOR CO-OPERATIVE  
HOUSING

## PROGRAMME DE SOUTIEN AU LOYER

# Exemples d'objectifs de plan d'action

Les objectifs énumérés ci-dessous ne sont pas obligatoires et ont pour but de fournir un exemple des types d'activités que vous faites peut-être déjà et qui pourraient être incluses à votre plan d'action. Vous êtes libres d'utiliser les exemples ci-dessous dans votre plan ou de trouver d'autres objectifs. Si vous cherchez à obtenir une rétroaction précise sur les objectifs que votre coopérative devrait envisager d'atteindre, votre plus récente évaluation des risques pourrait contenir certaines suggestions. Le meilleur moyen de définir les objectifs du plan d'action de votre coopérative est d'utiliser l'outil d'autoévaluation en ligne de l'Agence. L'outil d'autoévaluation vous guide par l'entremise de questions liées au rendement actuel de votre coopérative dans les cinq domaines d'intervention afin que vous sachiez quels objectifs vous fixer.

**Rappel :** Les coopératives ont seulement besoin d'avoir un objectif parmi les catégories Gouvernance, Inclusion sociale, Viabilité financière ou Gestion des actifs. Vous n'avez pas besoin de vous fixer un objectif pour chaque catégorie, mais nous vous encourageons à vous fixer plus d'un objectif.

### Gouvernance

- Le conseil supervise le bien-être financier et physique de la coopérative
- Le conseil effectue l'embauche, la supervision et l'évaluation de la gestion immobilière
- Le conseil comprend et remplit ses devoirs d'employeur (s'il a son propre personnel)
- Le conseil établit des priorités et des plans pour l'avenir
- Le conseil suit régulièrement des formations
- Le conseil lui-même est diversifié ou cherche à devenir plus diversifié
- Le conseil tient des réunions régulières à intervalles réguliers



L'AGENCE  
DES COOPÉRATIVES  
D'HABITATION

THE AGENCY  
FOR CO-OPERATIVE  
HOUSING

- Le conseil agit équitablement lorsqu'il prend des décisions (sans parti pris ni favoritisme)
- Le conseil s'assure que la coopérative respecte les règles et règlements ainsi que les ententes relatives aux programmes de financement
- Le conseil appuie [Notre vision : l'habitation coopérative pour tous](#) en signant une lettre d'engagement avec la Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC)

### Inclusion sociale

- La coopérative maintient une liste d'attente ouverte
- La coopérative est ouverte et inclusive lorsqu'elle accepte de nouveaux membres
- La coopérative accueille des personnes ayant des revenus variés
- La coopérative reflète la diversité de la communauté qui l'entoure
- La coopérative accepte les différences des gens sans les juger
- Le conseil et le personnel ont reçu une formation sur la diversité et l'inclusion
- La coopérative dispose de logements adaptés aux personnes ayant une incapacité physique
- Notre coopérative peut être visitée de bout en bout par des personnes ayant une incapacité physique
- La coopérative offre des mesures d'adaptation particulières aux personnes malvoyantes ou malentendantes

### La viabilité financière

- Préparer et suivre un plan financier à long terme
- Obtenir un financement pour un grand projet de réparation des immobilisations

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à l'adresse [agency.coop](mailto:agency.coop).**



L'AGENCE  
DES COOPÉRATIVES  
D'HABITATION

THE AGENCY  
FOR CO-OPERATIVE  
HOUSING

- Examiner les coûts de vérification
- La coopérative adopte un budget sain
- Revoir les contrats actuels
- Réduire ou éliminer les arriérés
- Loyers perçus en totalité et à temps
- La plupart des logements sont loués à temps pour réduire au minimum les pertes d'inoccupation
- Réduire ou éliminer les logements vacants, revoir la procédure de transfert des logements
- La coopérative met de l'argent de côté dans une réserve pour les réparations futures
- Adopter une politique ou un règlement ou encore une règle ou une stratégie d'investissement

### La gestion des actifs

- La coopérative possède une expérience qualifiée en matière de soutien à la gestion
- Élaborer ou mettre à jour un plan de sécurité incendie
- Une évaluation de l'état du bâtiment a eu lieu au cours des cinq dernières années
- Élaborer ou mettre à jour un plan de réserve de remplacement des immobilisations
- Entreprendre une réparation importante des immobilisations
- La coopérative dispose d'un système de commande des travaux
- La coopérative tient un dossier sur les logements
- Présenter un bon attrait visuel
- S'occuper de l'entretien et des réparations en temps opportun
- Inspecter régulièrement chaque logement occupé
- Examen de l'évaluation des risques d'assurance



L'AGENCE  
DES COOPÉRATIVES  
D'HABITATION

THE AGENCY  
FOR CO-OPERATIVE  
HOUSING

## La durabilité environnementale

- La coopérative a pris des mesures pour réduire la consommation d'eau
- La coopérative suit la consommation d'eau au fil du temps
- Installation de toilettes et/ou de pommes de douche à faible débit
- La coopérative recueille l'eau de pluie
- Réparer rapidement les robinets qui coulent
- La coopérative arrose les pelouses et les jardins uniquement avec de l'eau de pluie
- La coopérative obtient une vérification de la consommation d'énergie et remplace les articles par des articles écoénergétiques (fenêtres, réfrigérateurs, etc.)